



**L'ancien Directeur General d la Crtv, le média d'Etat camerounais, ne souhaite plus militer dans le parti présidentiel le RDPC.**

C'est dans une lettre envoyée à Paul Biya, président national du RDPC, le parti au pouvoir, que l'ancien DG de la CRTV, Amadou Vamoulke, a annoncé qu'il démissionnait du parti au pouvoir.

*«J'ai conscience humblement d'avoir servi le RDPC autant que son président avec le plus grand enthousiasme avec loyauté et intégrité. Je sais que mes états de services vous sont particulièrement connus, eu égard aux nombreux témoignages de satisfaction reçus »* , a écrit Vamoulké dans une signée le 29 juillet.

Amadou Vamoulké, en décembre 2022, avait été condamné à 12 ans de prison et 47 millions de FCFA.

Cette condamnation à l'encontre du journaliste Amadou Vamoulké pour « détournement de fonds » avait été qualifiée de « parodie de justice » par le comité pour la protection des journalistes (CPJ).

Vamoulké a été arrêté le 29 juillet 2016 et est le plus ancien des cinq journalistes actuellement

emprisonnés au Cameroun, selon le recensement annuel des journalistes emprisonnés du CPJ au 1<sup>er</sup> décembre 2022. Le pays est la troisième plus grande prison de journalistes en Afrique, après l'Égypte et l'Érythrée.